

DÉODATIENS

DOSSIER

FINANCES : DES RÉSULTATS TRÈS ENCOURAGEANTS

La municipalité conduite par David Valence a atteint en 2016 l'objectif fixé pour... 2018. Si la situation est encore fragile, la réalisation d'économies pérennes et une épargne nette positive sont des feux verts permettant d'aborder l'avenir plus sereinement.





Une autre image de l'action publique

Mes chers Concitoyens,

Quand vous lirez ces lignes, la France aura élu son nouveau Chef de l'Etat. A l'issue d'une campagne confuse où le débat d'idées n'a tenu que trop peu de place, nous aurons collectivement choisi l'incarnation du pays pour cinq ans.

J'espère sincèrement que ce choix sera en conformité avec les traditions démocratiques, fraternelles et généreuses de la France.

Il n'est pas facile d'agir dans le climat dans lequel nous avons baigné ces derniers temps. Mais l'échelle municipale comme l'échelle intercommunale ne sont-elles pas par excellence les échelles de l'action ?

A notre façon, peu spectaculaire je l'accorde, mais déterminée et concrète, mon équipe et moi-même entendons donner une autre image de l'action publique, des élus.

Lors d'une inauguration récente, j'ai entendu des mots simples mais qui ont résonné profondément en moi.

«Conduire un pays ou une ville, c'est comme conduire une voiture. Il faut regarder loin devant pour avoir une juste mesure des distances et jeter un œil de temps en temps aux rétroviseurs pour assurer sa sécurité».

Ayons ensemble cette sagesse civique de regarder loin devant, tout en n'oubliant rien des drames et du courage dont l'histoire de Saint-Dié-des-Vosges est tissée !

Fidèlement
Votre Maire,
David Valence



SOMMAIRE

- 3 Sur le vif
- 4-5 Actualité
- 6 Ecoles : Carte et périmètre scolaire
- 7 Territoire durable : Patrimoine arboré
- 8-10 Grand angle : Le Compte Administratif 2016
- 13 De nous à vous : Travaux de Printemps
- 14 Des sorties
- 16 Rencontre avec Jocelyne Thomann

Directeur de la publication : David Valence
 Rédactrice en chef : Laetitia Martel
 Rédactrices : Laure Costalonga, Nadine Malbrun, Laetitia Martel, Fabienne Schneider, Josée Tomasi
 Réalisation technique : Aurélie Anneheim, Laurent Stoll
 Photographies : Mélina Georgeon, Maxime Perrotey, Sylvain Pasquet
 Impression : l'Ormont imprimeur - Saint-Dié-des-Vosges
 Charte graphique : DargDesign
 Diffusion : Médiapost - Régie publicitaire : Estelle Hameau - 06 22 51 69 51
www.saint-die.eu
 facebook.com/ville.saintdiedesvosges
 Le trois minutes



Les douceurs de Pâques

Les bambins de la ludothèque située à la Maison de l'Enfance Françoise-Dolto se sont régalés (dans tous les sens du terme) d'une traditionnelle chasse à l'oeuf. La municipalité porte également un regard attentif sur les aînés, et tout particulièrement sur les résidents des maisons de retraite. Une distribution de petits présents de Pâques, offerts par la Ville, a été réalisée pour environ trois-cent-cinquante personnes domiciliées dans les EHPAD des Charmes, Saint-Déodat et des établissements de l'Âge d'Or, l'Alsace, de Foucharupt, et du Parc.

Les DG de Lorraine au coude à coude

Les Directeurs Généraux des quatre départements lorrains ont rallié pour la première fois Saint-Dié-des-Vosges pour y tenir leurs assises annuelles. Lors de cette assemblée générale, l'actualité et le devenir de la profession ont été évoqués dans une ambiance sérieuse et cordiale.



Le printemps des Salons

Plusieurs Salons soutenus par la Ville, dont ceux du Territoire durable, de l'Habitat et du Numérique, ont retenu l'attention des visiteurs. Au vu des plaques d'immatriculation des véhicules présents durant ces journées, il a été constaté que l'on s'est également déplacé de départements proches des Vosges. Un plus pour le commerce et l'activité locale.





UNE SEMAINE POUR FAIRE LE CIRQUE !

La Semaine du Cirque, c'est l'un des temps forts des Nez Rouges. L'occasion de mesurer la progression des élèves âgés de 6 à 97 ans ou d'assister à un spectacle de qualité, avec jeux de lumière et sono !

Les 190 artistes travaillent sur leur copie depuis le mois de février. Une fois la technique retenue (monocycle, jonglerie, trapèze, assiettes), les élèves, répartis en sept groupes, planchent sur la thématique de leur saynète, soignent autant l'humour que le côté théâtral et apprennent à gérer leur stress !

Sur la scène du Musée Pierre-Noël du 31 mai au 4 juin, entrée libre, chapeau à la sortie. Infos et horaires au 03 29 56 29 53, sur www.nezrouges.com ou sur la page facebook de l'association Ecole des Nez Rouges

NATURE

Un jardin dans ma ville, 5^e édition

Autrefois simplement réservé au potager, le jardin s'ouvre désormais comme une véritable pièce à vivre où l'on se détend et où l'on reçoit. La 5^e édition d'«Un jardin dans ma ville» organisée par la Ville et l'UDAC en est encore la promesse.

Durant le week-end des 20 et 21 mai, la nature, le jardinage, le verger et l'environnement seront prétexte au plein air. Rue Thiers, une soixantaine d'artisans, commerçants, paysagistes, céramistes, horticulteurs, ferronniers d'art... dédieront leurs stands et leurs boutiques aux jardins et à leurs aménagements. En suivant le quai de Lattre-de-Tassigny jusqu'au parc Jean-Mansuy, le marché de la ferme et du jardin invitera à la gourmandise. Pas question de manquer l'atelier de compostage et de jardinage au naturel proposé par les Jardins de Cocagne et la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, avec l'ambassadeur du tri. De son côté, le service Développement Durable de Saint-Dié-des-Vosges défendra la promotion de la biodiversité.

Les enfants sont attendus sur le parc Jean-Mansuy pour profiter des ateliers ludiques et gratuits. Également sur l'herbe du parc, la ferme pédagogique permettra d'approcher les petits animaux de Matthieu Bordage. Les gamins s'enchanteront de réaliser un tour de poney ou encore de s'amuser sur

le manège Ani'Muse et le toboggan gonflable. Une démonstration d'éducation des toutous en milieu urbain par le Club Canin Déodatien, des balades en calèches, un homme-orchestre, du jazz, du cirque avec l'école des Nez Rouges, une exposition de voitures anciennes et entre autres, sur la place du Général-de-Gaulle, une présentation du savoir-faire des communes de Saint-Dié-des-Vosges, Anould, Fraize, Provenchères-et-Colroy, Saint-Rémy et de l'association Mosaïque sur le thème de l'imaginaire au jardin-les objets détournés retiendra l'attention.

Un jardin dans ma ville se respire, se hume à pleins poumons. Elle n'est pas belle la vie ?

Le petit plus :

Parking gratuit. Le conseil municipal des jeunes se tient à votre disposition au stand CMJ rue Thiers, pour vous aider à porter vos achats ! Et hop dans la brouette ! C'est gratuit !

Horaires :

de 10 h à 19 h le samedi
et de 9 h à 18 h le dimanche.

Renseignements auprès du service Commerce et Artisanat de la Ville
Tél. : 03 29 52 65 53
commerce@ville-saintdie.fr



QUARTIER

"L'Orme se bouge" entre en piste !

De la Semaine du Cirque (lire ci-contre) à «L'Orme se bouge», il n'y a qu'un tour de roue... de monocycle ! Pensée par L'Ecole des Nez Rouges, la manifestation va cette année encore développer son côté circassien. Sur la piste de l'Espace Louise-Michel et aux alentours, les habitants du quartier et de la ville tout entière profiteront d'un vide-greniers, de la rencontre des ateliers Cirque vosgiens, d'un spectacle pour petits et grands «Mon âne» présenté par Jean-Michel Rey et Cie, de démonstrations de cirque, d'ateliers cirque/origami/vélos, de démonstrations de danse, d'ateliers Zumba avant de se retrouver à 17 h pour le spectacle de clôture «O comme cacahuète» de la Cie

Circolabile. Côté musique, il ne faudra manquer ni l'apéro concert de la Swing Family, ni le concert Old Rock de Truck Driver...

Tout cela le dimanche 14 mai de 9 h à 19 h, en entrée libre !

Plus d'infos :

nezrouges@orange.fr
www.nezrouges.com
ou 03 29 56 29 53.



CULTURE

Nuit des Musées

Dans le cadre de l'exposition de Marco Godinho «Poèmes et seuil», visible jusqu'au 28 mai, et en perspective de cette édition de la Nuit des Musées, deux établissements scolaires se sont joints au Musée Pierre-Noël pour participer au dispositif «La classe, l'œuvre» qui invite chaque année les institutions culturelles et scolaires à travailler conjointement sur l'œuvre d'un artiste. Ces classes invitent les visiteurs à prendre part à leur projet en participant à la création d'une œuvre. Vernissage des deux expositions du dispositif «La classe, l'œuvre» le 20 mai à 18 h 30.

«Un jardin dans mon musée» de 15 h à 16 h, ateliers de 16 h à 18 h autour de l'exposition de Marco Godinho. L'ensemble à partir de 6 ans, sur réservation et dans la limite des places disponibles. De plus, un Jeu de piste en famille, à réaliser tout au long de la Nuit des Musées en libre accès, vous sera proposé.

Samedi 20 mai
Musée Pierre-Noël



Autres animations : Visite guidée spéciale jeune public de 14 h à 15 h,

JUDO

Deux jours à côtoyer des champions

Le Judo-club déodatien s'apprête à souffler ses 65 bougies et, au Palais Omnisports Joseph-Claudel, s'offre tous les ingrédients d'une fête parfaite. Sur tatami bien sûr. Trois manifestations noirciront l'agenda des samedi 27 et dimanche 28 mai, qui raviront les amateurs de la discipline...

Le samedi s'ouvrira à 8 h 30 sur le challenge Alain-Griffon des mini-poussins, poussins et benjamins. Un classement des clubs sera effectué et la remise des récompenses sera réalisée par l'un des meilleurs judokas français, Alain Schmitt. A son palmarès individuel : les JO de Londres en 2012, le bronze

aux Mondiaux de 2013, le titre de champion de France 2010 et 2009, l'or au tournoi de la Coupe du Monde de Lisbonne en 2012, l'argent au tournoi Grand Prix de Düsseldorf en 2012... Il est aussi champion du Monde 2011 par équipe ! Ce grand champion animera le deuxième temps fort du week-end : un stage, gratuit, pour minimes, cadets, juniors, seniors et vétérans licenciés, de 16 h à 18 h. Toujours très prisées, des séances de dédicaces seront proposées au public à 15 h et à 18 h.

Le dimanche, le club déodatien organisera la demi-finale des championnats de France Seniors Hommes/Femmes, de 9 h à 18 h. Les

judokas vont tout donner car l'enjeu est de taille : les deux premiers de chaque podium seront qualifiés pour les championnats de France 1^{re} division ; les deux 3^{es} de chaque catégorie décrocheront leur billet pour la 2^e division. Inutile donc de préciser qu'il y aura de beaux combats sur le tatami du Palais Omnisports Joseph-Claudel !



LE GAV, SALON 2017

Du 12 au 28 mai, le Groupe Artistique Vosgien occupera les cimaises de l'Espace Nicolas-Copernic. Les cimaises, mais pas seulement, puisque les sculpteurs sont de plus en plus nombreux à exposer. Ce salon aura pour invités d'honneur Jean-Pierre Michel, peintre officiel de l'Air et de l'Espace, et Christian Mermet, sculpteur spécialiste du bois et du bronze.

CONCEPT INTERIOR'S +

Cheminées
Poêles à bois
& à granules
Conduits isolés
Tubage
Rénovation



www.concept-interiors.fr

49, rue d'Alsace
88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél : 03 29 56 88 52
concept.interiors@live.fr

Carte et périmètre scolaires sous surveillance

Malgré un effectif global stable, des menaces pèsent sur certains postes d'enseignants. Alors la municipalité a décidé de revoir le périmètre scolaire pour les groupes Paul-Elbel et Gaston-Colnat et s'est opposée aux retraits de postes à Clémencet-Darmois et Eugénie-et-Jules-Ferry.

L'école élémentaire Paul-Elbel affiche des effectifs stables depuis cinq ans. Pourtant, elle est identifiée depuis plusieurs années par l'Education nationale pour un éventuel retrait de poste(s). A quelques rues de là, l'école Gaston-Colnat, plus gros groupe scolaire de la ville, enregistre des effectifs importants : 264 élèves pour dix classes.

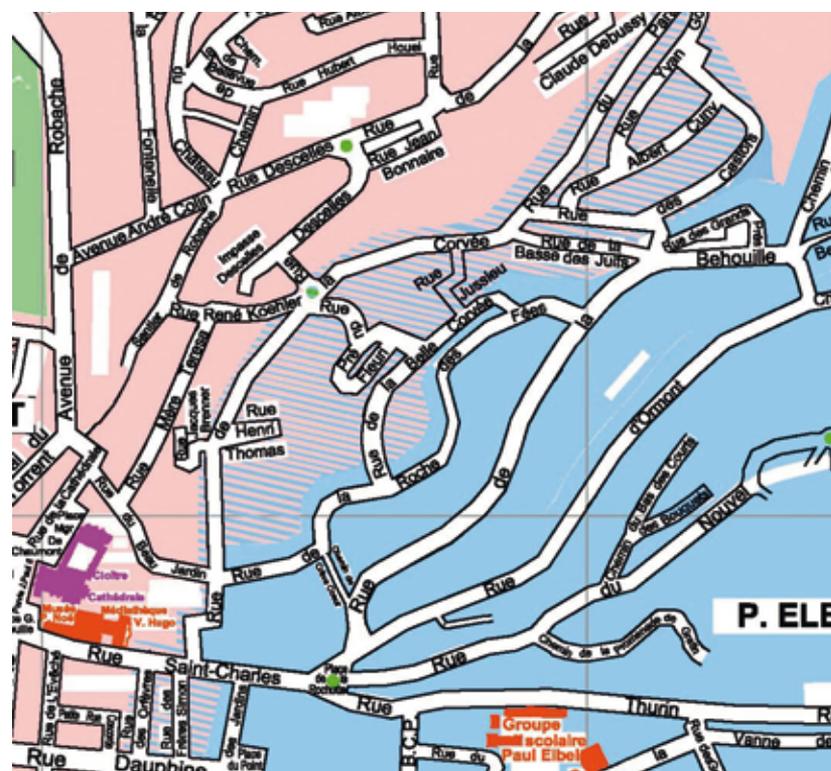
Pour lutter contre cette disparité et assurer aux élèves des conditions d'apprentissage optimal, les élus ont, à l'unanimité lors du conseil municipal de mars, décidé de modifier le périmètre scolaire des écoles publiques pour tenir compte des évolutions démographiques et permettre une meilleure répartition des effectifs sur l'ensemble des groupes scolaires.

Figurent désormais dans le secteur des écoles Paul-Elbel maternelle et élémentaire les rues :

de la Corvée, Yvan-Goll, du Paradis, Albert-Cuny, des Castors, de la Basse-des-Juifs, Jussieu, du Pré-Fleuri, Henri-Thomas, de la Belle-Corvée, Saint-Charles (jusqu'au numéro 11), des Frères-Simon, des Orfèvres, Dauphine (jusqu'aux numéros 15 et 20), de l'Orient, des Fusillés et Quai Jeanne-d'Arc (à partir du numéro 1).

Des rues dont les élèves étaient jusqu'à présent inscrits à Gaston-Colnat.

Les enfants du périmètre redéfini, actuellement scolarisés à Gaston-Colnat, pourront y terminer leur cycle. De la même manière, les fratries ne seront pas séparées.



TROIS QUESTIONS À... Dominique Chobaut, adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires

Quels sont les postes susceptibles d'être retirés par l'Education nationale ?

Concernant la carte scolaire, il faut rappeler que c'est le ministère qui notifie le nombre de postes d'enseignants par académie. Ceux-ci sont répartis entre les départements et le DASEN décide de l'implantation ou du retrait des postes dans les différentes écoles. Il s'agit donc bien d'une compétence de l'État et non de la collectivité. Cinq fermetures étaient envisagées : Darmois-Clémencet, E. & J.-Ferry, F.-Brunot, C.-Goll, P.-Elbel. J'ai rencontré l'Inspecteur, le Maire a reçu le DASEN, nos arguments ont été entendus puisque seuls deux retraits seront actés à la rentrée (Darmois-Clémencet et E. & J.-Ferry).

Qu'est ce qui a motivé le vote d'une motion en mars dernier ?

Le 10 février 2017, nous avons été informés des mesures définitives pour la rentrée 2017. Avec un nombre constant d'élèves ces cinq dernières années, la municipalité a proposé au vote une motion marquant son engagement pour que l'éducation reste une priorité. La légère baisse des effectifs pour les deux groupes scolaires touchés, ne sauraient à mon sens justifier des suppressions de classe afin de conserver la qualité d'accueil des élèves. A l'unanimité, le

conseil municipal s'est opposé aux retraits des postes d'enseignants.

Y a-t-il malgré tout du positif dans la décision de l'Education nationale ?

L'intervention du Maire et notre engagement en faveur des écoles, tant sur le plan financier, que logistique, ainsi que le travail partenarial au quotidien avec les services de l'état, ont permis la création de quatre postes d'enseignant à temps plein et un demi-poste ; l'ouverture de trois dispositifs TPS : J.-Prévert, Darmois-Clémencet et C.-Goll et l'implantation définitive de deux postes, coordonnateur REP/référent PRE et enseignant référent.

L'équipe municipale poursuivra son travail pour maintenir des dispositifs adaptés aux besoins des élèves.



PATRIMOINE

«Un arbre est un être vivant...»

Le nombre

3 500 arbres, majoritairement en phase de senescence (vieillesse), composent le patrimoine urbain déodatien.

Coupe au carré...

4 200 heures de travail annuel pour une taille architecturée... Ça n'était bien ni pour les finances de la Ville, ni pour la santé des arbres !



Le tilleul, par exemple, pour se défendre pousse en fibres longues, plus fragiles. Et comme on l'empêche de pousser «en haut», il multiplie les pousses «en bas» !

Autre exemple : les charmilles de la rue Thiers. Jusque-là taillés au cube, ils sont désormais conduits en forme naturelle, avec une remontée de la première couronne (branches les plus basses). Voilà qui va apporter un surcroît de luminosité aux commerces et assurer la survie oculaire des plus d'1,80 m !

Protect or not protect ?

Grille de protection, béton jusqu'au tronc. Voilà qui est censé protéger le végétal. En vérité, la grille l'étrangle et le blesse ; le béton le prive d'eau, de nourriture et d'échanges gazeux. L'arbre vieillit plus vite et meurt à 50 ans quand il «tient» 100 ans dans son milieu naturel. A Saint-Dié-des-Vosges, les grilles ont commencé à être enlevées, remplacées par des sols végétalisés.

Ça se prévoit !

Pour éviter à l'arbre une vie de souffrance, la Ville établit un plan de gestion du patrimoine arboré, à court, moyen et long termes. Une connaissance fine du patrimoine pour adapter l'entretien à l'âge de l'arbre et anticiper le renouvellement.



Le choix et la diversité des essences

Le patrimoine déodatien est majoritairement monospécifique : tilleuls, charmes et érables le composent à 60 %. Ce qui signifie qu'une attaque parasitaire, sur les tilleuls par exemple, entraînerait la perte de 40 % des arbres plantés en ville ! Cette monospécificité induit aussi des pertes en matière de biodiversité : la municipalité, qui souhaite intensifier la présence de l'arbre en ville, commence à planter d'autres variétés.

ENVIRONNEMENT

Vos collectes en porte-à-porte au mois de mai

Collecte des ordures ménagères et des sacs jaunes :

Lundi : Saint-Roch, l'Orme, la Vigne-Henry, Marzelay, le Villé, Robache

Mardi : la Bolle, les Tiges, les Moïtresses

Mercredi : Dijon, Gratin, la Behouille, le Pré Fleuri

Jedi : Foucharupt, la Vaxenaire, Hellieule

Vendredi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des ordures ménagères :

Mardi : Kellermann, Centre-ville

Collecte des gros objets :

La collecte des gros objets a lieu chaque mois sur l'ensemble des quartiers de la ville.

Ce service est gratuit. Les gros objets doivent être sortis la veille et déposés à l'endroit où vous disposez habituellement vos conteneurs.

Mardi 9 : Kellermann, Saint-Roch, l'Orme

Mardi 16 : Centre-ville, Hellieule, la Bolle

Mardi 23 : Foucharupt, Marzelay, le Villé

CONCOURS FLORAL

Vous avez la main verte et votre jardin ou balcon fait pâlir d'envie les voisins ?

Alors n'hésitez pas à tenter votre chance au concours floral 2017 !

Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de Ville, du 2 mai au 30 juin.



Le compte administratif 2016 de bon augure

La municipalité conduite par David Valence a atteint en 2016 l'objectif fixé pour... 2018. Si la situation est encore fragile, la réalisation d'économies pérennes et une épargne nette positive sont des feux verts permettant d'aborder l'avenir plus sereinement.

C'était l'objectif à atteindre. Sur la feuille de route des élus, elle pointait à l'horizon 2018. Le compte administratif a confirmé les espoirs que tous avaient mais que peu osaient exprimer à voix haute : l'épargne nette est sortie du rouge en 2016 et pointe à 320 824 € sur le budget principal. Un fait identique s'était produit en 2011 lorsque la précédente municipalité avait choisi de vendre les bijoux de famille, y

compris une partie de la forêt du Kemberg ; en 2013 également, toujours sous la mandature Pierret, «grâce» à la vente du terrain de camping et de celui de l'ancienne piscine. Deux ventes qui avaient eu le «mérite» de placer l'épargne nette dans le positif... mais n'ont jamais abouti.

Point d'arrangements virtuels ici. Le redressement financier, priorité parmi les priorités, se conjugue au quotidien et le résultat n'est rien d'autre que le fruit d'une gestion rigoureuse. Le contexte de réduction des dotations de l'État accroît la difficulté à réaliser des économies, de même que la diminution des produits fiscaux inhérente à la loi

de Finances 2016. On sait aussi qu'il est facile de grignoter sur un poste la première année, un peu moins la deuxième, encore moins la troisième. Et pourtant, on en est là : trois années à rogner tous les os. La Ville, plombée par une dette engagée dans les années 1990-2000 et par les choix hasardeux de l'équipe précédente, a suivi avec constante sa trajectoire ambitieuse. Evidemment, il ne s'agit pas de fanfaronner avec tambours et trompettes. Le chemin est encore long avant de sortir du tunnel. Mais les indicateurs indiquent que l'horizon s'éclaircit.

Une épargne nette par des économies pérennes

Cékidonc ?

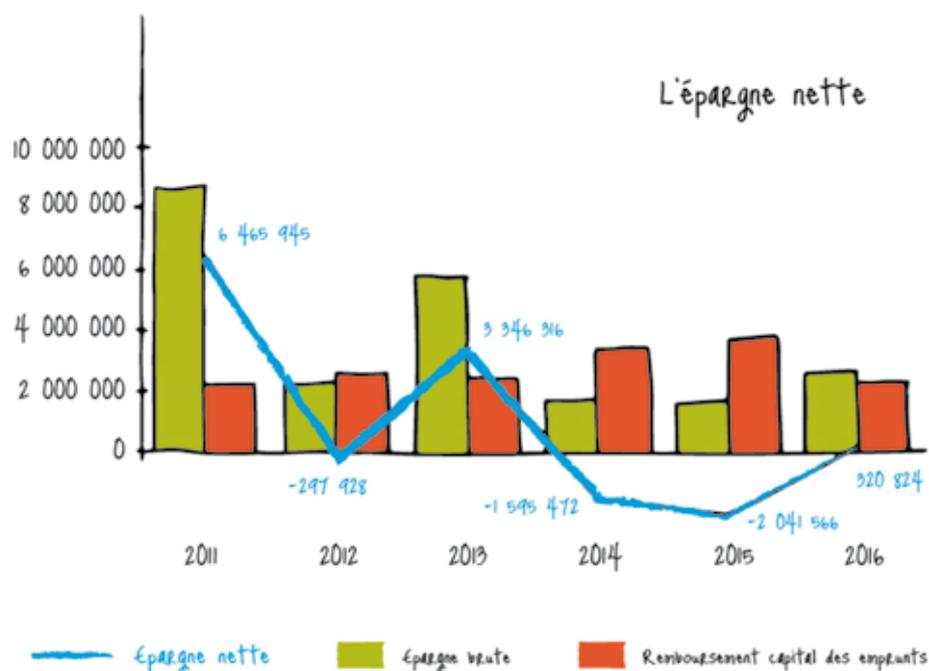
Compte administratif - Le compte administratif termine un cycle annuel budgétaire et retrace l'exécution budgétaire de l'année.

Epargne brute - Elle correspond à la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement. Le taux d'épargne brute est souvent utilisé pour mesurer la situation financière des collectivités. Le seuil d'alerte est fixé à 8 %. Il est de 7,6 % pour la ville en 2016 alors qu'il n'était que de 4,4 % en 2015.

Epargne nette - Elle mesure la capacité de la ville à financer ses investissements par des ressources propres. Elle correspond à l'épargne brute, moins le remboursement en capital des emprunts.

Budget principal - Il comprend l'ensemble des recettes et des dépenses de la collectivité qui n'ont pas vocation à faire l'objet d'un budget annexe, et permet en particulier de gérer toutes les activités relevant de services publics administratifs.

Budgets annexes - Distincts du budget principal, ils sont établis pour certains services locaux spécialisés (eau, assainissement, etc.).



Baisse des charges tous azimuts

Refusant d'augmenter les impôts et donc les recettes de la collectivité, le Maire David Valence a fait le choix de limiter les dépenses. Le compte administratif 2016 prouve noir sur blanc qu'elle y est parvenue.

Charges de personnel

Voilà un poste de dépenses d'une grande rigidité, sur lequel la collectivité a peu de prises à court terme, en raison notamment de l'évolution automatique des carrières qui entraîne une hausse théorique annuelle de l'ordre de 2 %. De plus, l'année 2016 a été marquée par une hausse des cotisations sociales (+0,4 %) et une hausse du point d'indice sur lequel sont calculés les salaires

(+0,6 % à compter du 1^{er} juillet). La hausse attendue de l'ordre de 3 % a pourtant été balayée : hors transfert du personnel à la Communauté de Communes, les charges sont stables par rapport à 2015 (+0,1 %). En comptant les transferts, la baisse des charges de personnel pointe à 6,3 %, sachant que ces charges transférées sont à déduire de l'attribution de compensation versée par l'Intercommunalité à la Ville.

Charges à caractère général

Assurances, restauration collective, fluides, fournitures, locations immobilières... composent les charges à caractère général. Fixée à 8 %, un objectif ambitieux, la baisse atteint 11,3 % en 2016 alors qu'elle n'était "que" de 4,5 % en 2015. Une meilleure gestion des fluides a permis d'arriver à ce résultat : électricité,

eau et chauffage confondus, on est parvenu à économiser 400 000 €, soit une baisse spectaculaire de 19 % !

Charges de gestion courante

Elles peuvent se résumer aux subventions aux associations, au CCAS, à la Caisse des Ecoles, à AquaNova América, au contingent incendie... Un poste en baisse de 15,05 % soit largement supérieure aux objectifs. Les principales baisses portent sur la subvention au CCAS rendue possible grâce à une gestion rigoureuse du Centre Communal d'Action Sociale (- 123 000 €, soit près de 10 %) ; sur la subvention d'équilibre à AquaNova América (944 000 € en 2016 contre 1,5 million d'euros en 2015).

SITUATION COMPLIQUÉE...

Au 1^{er} avril 2014, la Ville affichait près de 64 millions de dettes. Elle a dû, en effet, faire face à 10 millions d'euros de dépenses imprévues, laissées par la municipalité précédente. Le centre AquaNova America pesait très lourd sur les finances municipales, les emprunts toxiques n'étaient pas provisionnés, un conflit avec les écoles privées risquait de coûter fort cher... et il fallait gérer avec une baisse d'impôts décidée par d'autres...

UN SCÉNARIO AMBITIEUX...

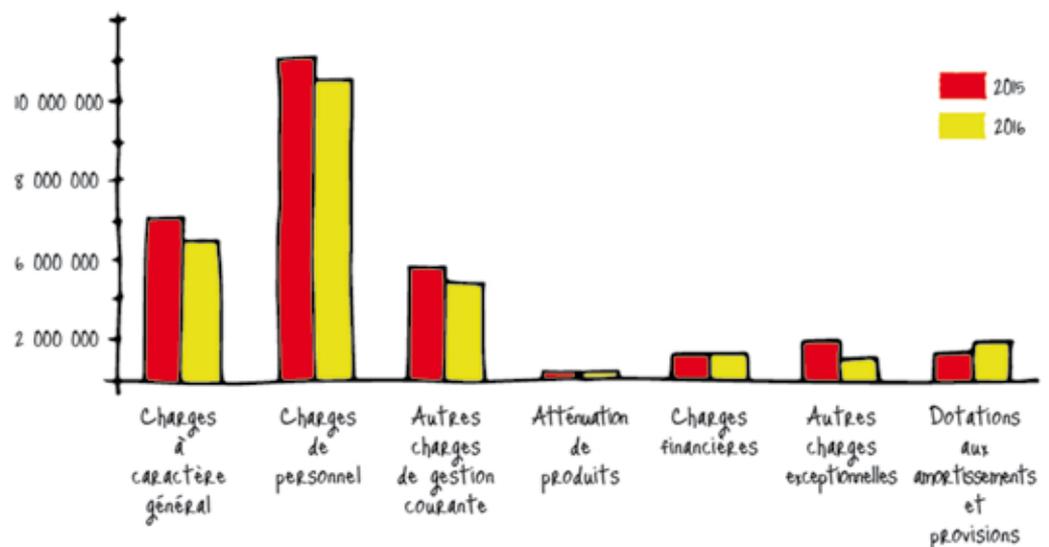
En octobre 2014, le cabinet d'audit Deloitte a proposé trois scénarii :

- «Au fil de l'eau» : poursuite de la politique de la précédente municipalité... et promesse d'être dans le mur dès 2017.

- le plus raisonnable : baisse des charges à caractère général de 8 % en 2015, 2016 et 2017, stabilité des charges de personnel et hausse du taux d'imposition de 8 % sur les trois taxes en 2015.

- le plus ambitieux : pas d'augmentation des taux d'imposition en 2015, baisse de 8 % des charges à caractère général et de gestion courante et baisse des charges de personnel de 2 % en 2015, 2016 et 2017. Celui qui a été retenu !

Evolution des dépenses de fonctionnement



Chez votre Artisan Torréfacteur Arômes & tendance

EN MAI, FAIS CE QU'IL TE PLAIT !

ADOpte LA MACHINE JURA DE TON CHOIX
ET RÈGLE EN PLUSIEURS FOIS !



+ du café fraîchement torréfié offert !

Règlez jusqu'à 3 fois sans frais jusqu'au 1er Juin inclus* !

Boutique 9 quai Maréchal Leclerc St-Dié-des-Vosges

*sous réserve des disponibilités en magasin

INTERVIEW > JEAN-PAUL BESOMBES, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES FINANCES



L'épargne nette mesure la capacité d'une collectivité à financer ses investissements sans recourir à l'emprunt. Elle est réellement positive pour la première fois en 2016. En 2011 et 2013, cela était artificiel ?

Notre équipe a entamé depuis le début du mandat un redressement financier dont on mesurera vraiment l'ampleur début 2020. D'ores et déjà l'épargne nette est redevenue positive dans les comptes administratifs 2016 qui viennent d'être votés lors du dernier conseil municipal. Elle est devenue positive à la fois au niveau du budget principal mais également tous budgets confondus. C'est le fruit d'un travail de fond visant à réduire de manière durable nos charges. Cela n'est bien sûr pas comparable avec 2011 ou 2013 où ce sont des revenus exceptionnels

(vente de forêt en 2011 par exemple) qui ont agi opportunément sur le résultat de l'année.

Une épargne nette grâce à des économies pérennes : est-ce à dire que vous avez gagné la lutte pour le redressement financier de la commune ?

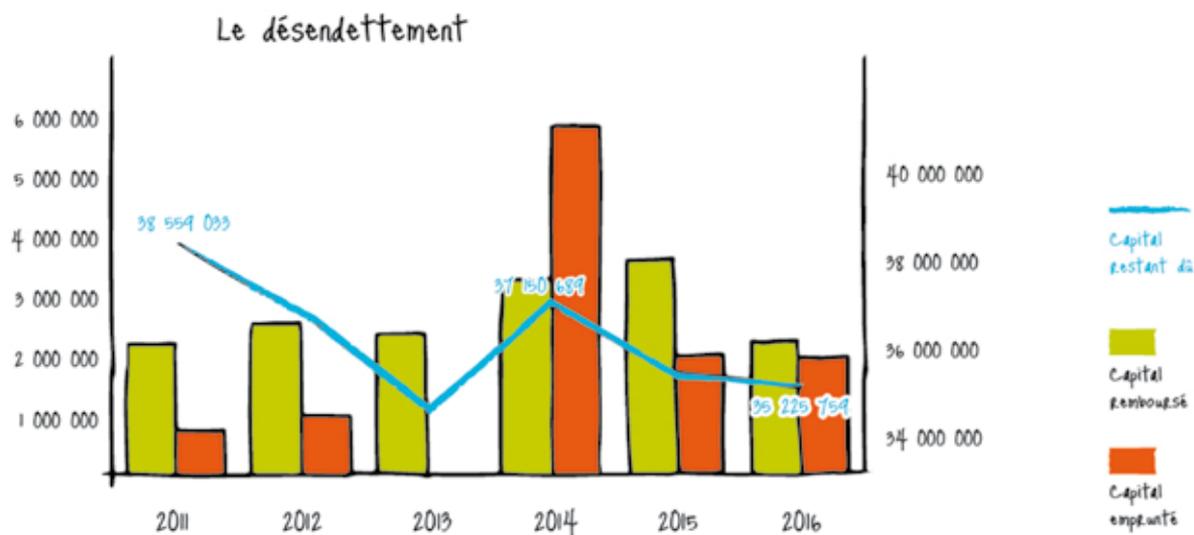
Nous sommes actuellement à mi-mandat et personne n'imaginait, sauf nous, compte tenu de la situation calamiteuse trouvée début 2014, qu'une équipe municipale, quelle qu'elle soit, puisse en si peu de temps mener à bien un redressement financier. Les baisses de charges engagées depuis le début de notre mandat portent leurs fruits. Nous réussirons durant l'actuel mandat à effacer les dix millions d'euros

qui se sont ajoutés à la dette déjà trop importante léguée par nos prédécesseurs. Un pari réussi que beaucoup nous voyait perdre.

Il va être de plus en plus difficile de diminuer les charges : quels leviers pouvez-vous actionner encore ?

L'audit commandé en 2014 auprès du Cabinet Deloitte n'est pas resté lettre morte. Nous avons traqué immédiatement et sans relâche les économies possibles sur les différents postes de charges sans pour autant réduire le service public. Il est exact que plus nous avançons plus il sera difficile de trouver de nouvelles pistes mais il nous reste encore sous le coude la poursuite des renégociations des contrats en cours et la réorganisation des services.

LE DÉSENDETTEMENT : UNE RÉALITÉ



Calcul de l'endettement par habitant à population constante ? Calcul de l'endettement par habitant à population réelle ? On pourra mille fois mettre le débat sur la table, il n'en reste pas moins que le compte administratif 2016 est très clair sur le sujet : la Ville se désendette chaque année.

Tous budgets confondus, le capital restant dû est passé de 63,8 millions d'euros au 1^{er} avril 2014 à 61,2 M€ au 31 décembre 2014, puis 59,9 M€ en 31 décembre 2015 pour finalement arriver à 58,5 M€ au 31 décembre 2016. Soit un désendettement de près de 5,3 millions d'euros sur deux ans et demi de mandat !

UN CONTRÔLEUR DE GESTION

Pour mener à bien sa politique de redressement des finances engagée en 2014, la municipalité a créé un poste de contrôleur de gestion et l'a confié à Philippe Ruyer, jusque là directeur des finances. Sur sa feuille de route : la recherche d'économies et la réduction des coûts, le suivi des dépenses et des recettes, la valorisation des moyens humains et matériels. Il intervient également en aval des opérations, par la mesure du résultat par rapport aux objectifs attendus, l'analyse des écarts et la recherche des solutions pour les réduire.

Depuis le début du mois de novembre, la direction des Affaires financières, service mutualisé avec la Communauté d'Agglomération, est confiée à Yannick Poirot.

COUP D'ŒIL SUR 2017

Une gestion serrée des charges permet de désendetter la ville tout en dégageant des fonds pour l'investissement. Même si les finances municipales ont repris quelques couleurs en 2016, il est évident que le combat n'est pas encore gagné. Alors 2017 rime encore avec rigueur et exemplarité, sans que la qualité du service public que l'on doit aux Déodatien(ne)s ne soit impactée.

Pour les dépenses de fonctionnement, les charges à caractère général (7,2 millions d'euros en 2016) sont estimées à 6,8 M€ pour 2017 : les charges de personnel passeraient quant à elles de 15,1 M€ à 14,8 M€. La colonne "recettes de fonctionnement" sera alimentée par les impôts locaux (12,4 millions d'euros attendus), par l'Etat (5,4 M€ de dotations) et par la Communauté d'Agglomération au titre des compensations.

Au chapitre des investissements, le budget principal prévoit 7,6 millions d'euros : trois millions seront consacrés au remboursement de la dette et plus de quatre millions aux travaux (dont un million pour la voirie).



Electrolux
Lave-linge
réf : EW71475EDS
• Capacité 7 kg
• Essorage 1400 tr/min
• Départ différé et temps restant
• Conso : au cycle 45, 18 l et 0,78 kWh
annuelle 9499 l et 171 kWh*

LES PRIX COUP DE CŒUR

Jusqu'au 10 juin 2017



PHILIPS
LED - 43"
réf : 43PFL131
• Résolution 1080i1080 • 2 ans HCE
• 1 port USB multimed

~~349,00€~~
349,00€
+9,00€ éco-p. = **358,00€**

~~379,00€~~
379,00€
+5,00€ éco-p. = **384,00€**

S.V.D.
17, rue Antoine de St Exupéry - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 70 - www.procie-st-die-des-vosges.com



DAVID ANGLÉSIO
Successeur de Me Lallement, Me Mehl, Me Tabary
Tél. : 03 29 56 12 35 / Fax : 03 29 56 71 47
anglesio.david@notaires.fr

**RETROUVEZ-NOUS
À NOTRE NOUVELLE ADRESSE**

**29 RUE DES TROIS VILLES
88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES**

SERVICE IMMOBILIER
Vente-Location-Gestion
Mme BAIA Mina
03.29.56.10.35
06.29.38.22.16
mina.baia.88049@notaires.fr

<p>VENTE</p>  <p>MOYENMOUTIER Maison individuelle d'une surface habitable d'environ 95 m², à rénover complètement. IDÉALE 1^{ère} ACQUISITION. Prix : 17 000 € négociation incluse DPE sans mention</p>	<p>VENTE</p>  <p>SAINTE-MARGUERITE Très belle maison, vous offrant un volume d'environ 112 m² habitable sur deux niveaux. Cuisine équipée et aménagée, salon-séjour avec cheminée, 3 chambres, garage, atelier. Le tout édifié sur un terrain de 628 m². Prix : 130 000 € négociation incluse / DPE : D</p>	<p>VENTE</p>  <p>VIENVILLE Chalet élevé sur vide sanitaire comprenant : salon, salle à manger, une chambre, salle d'eau, wc séparé, coin cuisine, petite mezzanine, balcon. Édifié sur un terrain clos et arboré de 967 m². Prix : 82 000 € négociation incluse / DPE : sans mention</p>	<p>LOCATION</p>  <p>SAINTE-DIÉ-DES-VOSGES Appartement faisant partie d'une copropriété de 8 lots, (lot n°25), d'une surface loi carrez de 120 m². Vous serez séduit par ses très belles prestations ainsi que sa terrasse de 50 m² avec vue sur tout Saint-Dié, 3 chambres, cuisine équipée ouverte sur un très grand salon-séjour. Une place de parking, un cellier. Loyer : 770 € charges comprises Honoraires négociation : 700 €</p>
---	---	---	--

OPEL MOKKA X

- » Phares adaptatifs à LED⁽²⁾
- » Compatible Android Auto et Apple Car Play^{(2) (3)}
- » **OPEL OnStar** avec Wi-Fi 4G



À partir de **219 €/MOIS⁽¹⁾**
LOA SUR 48 MOIS
Soit 47 loyers de 219€ après un 1er loyer majoré de 2 300€. Entretien Reviz compris. Montant total dû en cas d'acquisition : 22 240,39 €.

GARAGE CHARAUD SAS

**60 route de Colmar
88 100
Sainte-Marguerite**

03 29 55 12 44

Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.
* OnStar® on board - OnStar® à bord. Les services OnStar® et le Wi-Fi requièrent une activation et un contrat avec OnStar Europe Ltd, ainsi que la souscription d'un Pass SFR, payant après 3 mois d'essai ou 3 Go pour le Wi-Fi. Services soumis à la disponibilité et à la couverture du réseau mobile. Conditions sur opel.fr. (1) Location avec Option d'Achat 40 000 km max. Ex pour un Opel MOKKA X Edition 1.4T 140 ch 4x2 à 18 540 €, remise de 2 660 € déduite. Tarif au 15/12/2016. 1er loyer majoré de 2 300 € à la livraison, puis 47 loyers de 219 €, dont 1€ par mois pour la prestation facultative d'entretien comprenant la prise en charge des 3 premiers entretiens périodiques suivant les préconisations constructeur, pour une LOA sur 48 mois. Prestation souscrite auprès d'Opteven Services - SA au capital de 365 878 €. - Siège social : 35-37, rue L. Guérin, 69100 Villeurbanne, RCS Lyon n°8 333 375 426. Montant total dû au titre de la prestation : 40€ TTC. Option d'achat : 9 647,39 € ou restitution du véhicule selon les conditions du contrat de reprise conclu avec votre Concessionnaire. Montant total dû en cas d'acquisition : 22 240,39 €. Assurance facultative DVI à partir de 18,54 €/mois en sus, soit total dû : 899,92 €. Offre réservée aux particuliers valable pour l'achat d'un MOKKA X neuf, (hors Color Edition) commandé jusqu'au 31/05/2017 auprès des concessionnaires Opel de France métropolitaine participants, intermédiaires de crédit pour Opel Financial Services. Offres sous réserve d'acceptation de GMAC Banque, SA au capital de 8 164 186 €. Siège social : 1 av du Marais 95100 Argenteuil - RCS Pontoise 562 088 684 - Immatriculation ORIAS N°07009184 et après expiration du délai légal de rétractation de 14 jours. Modèle présenté : Opel - MOKKA X Innovation 1.4T 140ch 4x2 avec options au prix conseillé de 21940€, remise spéciale déduite. 1er loyer majoré de 2300€ à la livraison puis 47 loyers de 219 €. Montant total dû en cas d'acquisition : 26 306,06 €. (2) Equipements de série ou en option selon la finition. (3) Vérifier la compatibilité de votre téléphone auprès de votre concessionnaire Opel. opel.fr / Conso mixte gamme MOKKA X (l/100 km) : 3,9/7,9 et CO2 (g/km) : 103/152.

TRIBUNES POLITIQUES

Union pour Saint-Dié

Communauté d'agglomération : une dépense discutable

Le 28 mars, le conseil communautaire a délibéré sur l'achat d'un bâtiment destiné à recevoir certains services.

Seule une proposition nous a été soumise : l'acquisition d'une partie d'un immeuble, place St-Martin, pour un coût final de plus d'un million d'euros car d'importants travaux sont à réaliser pour le rendre fonctionnel et aux normes pour l'accès aux handicapés.

Des locaux plus récents, plus adaptés, situés aussi dans notre ville et disposant de nombreuses places de stationnement gratuites pouvaient également être retenus.



Les élus UPS ont donc voté, comme deux vice-présidents et d'autres élus, contre ce mauvais choix.

Si l'objectif était de regrouper tous les services de l'agglomération en centre ville, il aurait été préférable de leur réserver les anciens bâtiments du commissariat de police et de la chambre de commerce.

Il était aussi envisageable d'utiliser en priorité les locaux des anciennes communautés de communes.

Conseil municipal : points soulevés par notre groupe

Lors des récentes séances du conseil, nous sommes intervenus, entre autres, sur les sujets suivants :

- l'impossibilité pour les citoyens d'avoir accès aux chiffres et contrats de gestion municipale sur le site internet de la ville,
- les dangers encourus par les Déodatien empruntant des passages pour piétons cachés par des véhicules stationnés à moins de 5 mètres (application d'un décret de juillet 2015),
- le non fonctionnement des feux tricolores à l'intersection des rues du 10^{ème} BCP, du 31^{ème} BCP, de la Prairie et des quatre Frères Mougeotte,
- les nuisances sonores provoquées par des véhicules, en particulier les deux roues,
- la situation financière du FIG dont l'édition 2016 a été selon son président : « *délicate sur le plan financier. Le montant des dépenses a été plus important que prévu. Dans le même temps, nous avons des partenaires qui se sont désistés. Le résultat financier n'est donc pas à la hauteur de nos espérances* »,
- l'absence d'invitation des élus de notre groupe lors des vœux du personnel communal et de la cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants,
- le mauvais état de la voirie,
- l'inquiétude des Déodatien devant l'augmentation des ventes de produits illicites.



Serge VINCENT, Christine URBES, Jean-Louis BOURDON, Nadia ZMIRLI, Michel CACCLIN, Ramata BA, Fabien NIEZGODA.

UPS : une force de proposition reconnue

Grâce au travail que nous réalisons bénévolement et à nos questions écrites posées lors des conseils municipaux, les Déodatien peuvent faire entendre leurs préoccupations ainsi que leurs doléances.

Notre mission civique de vigilance, de relais et de proposition est de plus en plus reconnue.

Même le maire semble avoir changé d'avis sur notre action. En effet, alors que depuis trois ans, il nous fustige régulièrement avec une véhémence incompréhensible, il nous a remerciés pendant le conseil municipal du 31 mars pour « *notre honnêteté intellectuelle* ».

Divers droite

Au moment où nous livrons le fichier chez l'imprimeur, la tribune politique de Nathalie Tomasi ne nous est pas parvenue.

**Vente - Location
Gestion Locative**

6, rue d'Alsace
88580 SAULCY SUR MEURTHE
Tél : 03 29 57 38 98
Email : contact@scimmoloc.com
Site internet www.scimmoloc.com

SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
Appartement de 3 pièces, 60 m² hab. 2^{ème} étage.
Situé dans copropriété de 31 lots. Charges moyennes annuelle 640 €. Pas de procédure en cours. DPE : F. GES : E. Honoraire à la charge de l'acquéreur : 8,3 % (51 000 € hors honoraires)
55 450 € HAI

EXCLUSIVITÉ

SAULCY-SUR-MEURTHE
Maison à rénover. 5 pièces, 100 m² hab. Surface terrain : 1358 m², 0 niveau. Classe énergie vierge. Honoraire à la charge de l'acquéreur : 6,72 % (90 000 € hors honoraires)
96 050 € HAI

EXCLUSIVITÉ

PLAINFAING
Exclusivité proche des pistes de ski et de l'Alsace. Maison de 140 m², type F4 avec grenier et cave. Terrain clos de 326 m², appenti et deux garages. DPE F, GES D. Honoraire à la charge de l'acquéreur : 6,38 % (98 000 € hors honoraires)
104 250 € HAI

GJMA Sarl au capital de 5 000 € SIRET 821 945 00017
Carlo Professionnelle Immobilière N° 8801 2016 000 010 716
Transaction sur immeubles et fonds de commerce, Gestion immobilière déléguée par la CCI des Vosges. Garant Financier GALIAN dont le siège est 89 rue de la Boétie 75008 Paris

Joyeuse
Fête des
mères

Lundi	-	14h-19h	
Mardi	9h-12h	14h-19h	Vendredi 9h-12h 14h-19h
Mercredi	9h-12h	14h-19h	Samedi 9h-12h 14h-19h
Jeudi	9h-12h	14h-19h	Dimanche 9h30-12h

Chocolats CARL
Tél. : 03 29 56 15 61
www.chocolatscarl.com
6, rue Thiers - 88100 SAINT-DIÉ

TRAVAUX

Petits et grands chantiers

Travaux tous azimuts

Ce beau début de printemps a permis à la Ville d'engager des travaux d'extérieur importants. Des nids-de-poule s'étaient creusés durant l'hiver, il fallait intervenir. Plusieurs réfections de chaussée s'achèvent.

Chemin du Haut-Moncey, un ralentisseur régule désormais la vitesse des véhicules. Rue de la Vanne-de-Pierre, à l'arrière du gymnase Madeleine-et-Léo-Lagrange, il est défini une place de stationnement réservée aux personnes handicapées. Et de façon à améliorer la fluidité de circulation, un arrêt minute est également

disponible sur ce secteur. Avenue de Robache, c'est une abaisse de trottoir qui apporte sa part de confort aux riverains.

L'enrochement tient la route

Une solution pérenne s'imposait pour résoudre un sérieux problème d'affaissement de chaussée rue de la Vigne-Henry. Le procédé d'enrochement du talus soutenant celle-ci a été choisi. Dans un premier temps, la dépose puis la repose de 15cm de bordure béton ont été réalisées avant l'enrochement sur une vingtaine de mètres, puis le remblaiement avec des matériaux drainants. Une reprise des enrobés

de chaussée termine l'ensemble de ce chantier d'une semaine, dont le coût est estimé à 10 745 € TTC.



AMÉNAGEMENT

Un parking pour l'école Baldensperger



La sécurité des écoliers de Baldensperger durant le réaménagement du quartier autour de la rue du 43^e-RIT posait question. D'où l'idée de créer un parking provisoire destiné à améliorer l'accès piétonnier à proximité de l'établissement. Grâce à une convention signée avec le Toit Vosgien, propriétaire des lieux, une quarantaine de places de stationnement sont mises à disposition sur le terrain d'une ancienne école détruite il y a plusieurs années par un incendie. L'entreprise Lingenheld a reçu mission d'apprêter le terrain sur 1 000 m², d'y déposer 440 tonnes de gravas 0/20, et enfin de réaliser un

enduit bicouche gravillonné.

La facture de cette réalisation s'élève à 30 270 € TTC. La sécurité des enfants demeure dans le peloton de tête des priorités de la municipalité. En ce sens, d'autres aménagements sont programmés.

CÉRÉMONIES

Le 10 mai, abolition de l'esclavage

11 h 30, esplanade Victor-Schoelcher

Le 27 mai, journée nationale de la Résistance

11 h 30 à l'Espace Germaine-Tillion puis au Monument aux Morts.



9 MAI : FÊTE DE L'EUROPE

Des Traités de Rome à l'Europe d'aujourd'hui... et de demain !

Dans le cadre du Mois de l'Europe initié par la Région Grand Est, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges propose pour la première fois un temps fort sur ce thème, 60 ans après les Traités de Rome instituant la CEE et la CEEA, qui furent signés le 25 mars 1957.

Mardi 9 mai, rendez-vous à la Tour de la Liberté à partir de 19 h 45 avec une création graphique au son de l'Ode à la joie, suivie à 20 h d'une conférence-débat portant sur l'histoire et l'avenir de la construction européenne, et s'achevant par une dégustation de saveurs d'Europe.

Une exposition éditée par la Représentation en France de la Commission Européenne sera visible à l'accueil de l'Hôtel de Ville du 9 au 13 mai (du mardi au vendredi de 8 h à 18 h 30, le samedi de 10 h à 12 h), au Centre Social de Saint-Roch / Espace Germaine-Tillion du 15 au 19 mai (de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h 15) puis à KAFÉ/MPES du 22 au 26 mai (du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h).





Le 27 mai > à partir de 10 h

Petit-Déjeuner LittéraireLectures par ACTE / Service en salle
par 5 jeunes filles de l'APIST

La Nef



Le 23 mai > 20 h 30

Cirque théâtre musicalPourquoi n'êtes
vous pas venu
plus tôt ?

Cie Les Krilati

La Nef

Les 27 et 28 mai

Rallye de Lorraine

Départ à 14 h Place Jules-Ferry



Le 19 mai > à 18 h

Handball : Tournoi des entreprises

Palais Omnisports Joseph-Claudé

**Du 3 mai au 31 mai > 12 h :****Repas Convivialité et Partage**

Tarifs : 4 € et 3 €/enfants

- mercredi 10 : Maison de Quartier de Foucharupt (+ jeux de cartes)
- lundi 15 : Espace Germaine-Tillion
- mercredi 17 : KAFÉ/MPES (+ jeux de cartes)
- lundi 22 : Tour de la Liberté
- mercredi 24 : KAFÉ/MPES
- lundi 29 : salle Carbonnar
- mercredi 31 : Espace Germaine-Tillion (+jeux de cartes)

Inscriptions à KAFÉ/MPES

Jusqu'au 27 mai**Exposition**

A la découverte du cirque

La Nef

Jusqu'au 27 mai**Exposition PTEA Photo**

Chacun sa (haute) Meurthe !

Espace des Arts Plastiques

Jusqu'au 28 mai**Exposition «Poèmes et seuil»**

Marco Godinho

Musée Pierre-Noël

Du 17 mai au 13 juin**Exposition**

Travaux d'élèves sur le thème du Voyage

Médiathèque Victor-Hugo

Vendredi 12 - 18 h 30**Kuyz'BD'RO**

Quizz sur vos héros de BD préférés

Médiathèque Victor-Hugo

Samedi 13 mai > 18 h 30**Nuit des Cathédrales**

Cathédrale

Les 13 et 14 mai > 8 h**Twirling / finale
championnat de France N2**

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Dimanche 14 mai**30 ans de « Sous la Bure»**

Maison de quartier du Villé

Dimanche 14 mai - de 8 h 15 à 9 h 30**Passage du Raid Handi'valid
inter-entreprises Free Handi'se
Trophy 2017**

Course en faveur du handicap

Quai Maréchal de Lattre de Tassigny

Dimanche 14 mai > 10 h 30**Conférence par Olivier Bourg**«Soyez résolu de ne servir plus
et vous voilà libres»

La Chapelle Saint-Roch

Lundi 15 mai > 14 h 30

Conférence UCP

Voyage en Nubie soudanaise : découverte de la vallée du Nil

Espace Georges-Sadoul

Mercredi 17 mai > 14 h 30

Atelier trapèze

par la Cie Les Krilati

La Nef

Mercredi 17 mai > 15 h

Goûter musical

des élèves du Conservatoire Olivier-Douchain

Résidence de l'Age d'Or

Mercredi 17 - 13 h

Athlétique Club - championnat d'athlétisme

Parc E. et J.-Woehrlé

Les 19, 20 et 21 mai > 10 h

Exposition

Association Patchwork Loisirs

Salle Carbonnar

Vendredi 19 mai > 17 h 15

Conférence Budé par N. Ronsin

Yvan Goll : poète des cinq continents

Amphithéâtre du lycée J. Ferry

Vendredi 19 mai > 18 h et 20 h 30

Concert de la chorale de Notre-Dame de La Providence

Musée Pierre-Noël

Vendredi 19 mai > 18 h 30

Le livre au Moyen âge

Présentation de manuscrits médiévaux

Médiathèque Victor-Hugo

Vendredi 19 - 18 h

Handball - tournoi des entreprises

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Samedi 20 mai > 13 h 30

Vide-greniers

cour Ecoles Elbel Association

Dimanche 21 mai > 8 h

Fête nationale du mini-basket

Palais Omnisports Joseph-Claudé

Lundi 22 mai > 14 h 30

Conférence UCP

Humour et musique à travers les âges

Espace Georges-Sadoul

Mardi 23 mai > de 14 à 19 h

Fête de l'Estampe

Portes ouvertes de l'atelier Gravure du PTEA

Espace des Arts Plastiques

Vendredi 26 mai > 19 h 30

Table d'Hôtes

«A la conquête de l'Est»

Espace Louise-Michel

Lundi 29 mai > 14 h 30

Conférence UCP

De Wendel, une chapelle patronale en cité ouvrière

Espace Georges-Sadoul

Mardi 30 mai > 18 h

Concert de la classe de guitare électrique de Cédric Benoît

La Nef / Conservatoire O.-Douchain

Mercredi 31 mai > 15 h

Intervention

des élèves du Conservatoire Olivier-Douchain de Sylvie Mervelay

Le Patio

- Culture
- Sport
- Manifestation, événementiel

+ DE RENDEZ-VOUS

Retrouvez gratuitement l'intégralité des sorties chaque semaine dans **Le Trois Minutes** (pour s'abonner : letroisminutes@ville-saintdie.fr), sur www.saint-die.eu et sur Facebook **Ville de Saint-Dié des Vosges**



MUSIC-HALL !

Sous la direction musicale de David Hurpeau et dans une mise-en-scène de Nicolas Soulié, l'Orchestre d'Harmonie de Saint-Dié-des-Vosges, accompagné de sept chanteurs solistes, se lance dans la comédie musicale ! Inspiré du film "Moulin Rouge", ce concert-spectacle vous emportera à Paris, début 1900, à l'apogée de la Belle-époque. Danses endiablées, redingotes et haut-de-forme vous plongeront dans une atmosphère électrique et sensuelle, où la morale disparaît au profit du plaisir.

Samedi 13 mai à 20 h 30 et dimanche 14 mai à 16 h.

Espace Georges-Sadoul



Depuis 50 ans dans votre vie

Contactez-nous !
 9 rue des Trois Villes - 88100 SAINT-DIÉ-DES-VOSGES
 03 29 420 420 - gpe@orpi.com

EXCLUSIVITÉ



PROCHE ANOULD

Ensemble immobilier comprenant 4 maisons à démolir pour cause de non respect de la norme sismicité. A saisir rapidement. DPE NON REQUIS

Prix : 66 000 €

EXCLUSIVITÉ



SAULCY-SUR-MEURTHE

Appartement duplex 78m² loi carrez composé au d'une cuisine aménagée équipée, salon-séjour, salle de bains, 3 chambres, une cave, un grenier, un jardin privatif et une place de parking. Possibilité d'avoir un garage. Class Energ D.

Prix : 50 500 €

EXCLUSIVITÉ



SAINT-LÉONARD

Appartement en au premier étage comprenant : cuisine, salon, wc, salle de bain, 2 chambres et greniers ; surface loi carrez: 44 m² Class Energ F

Prix : 46 500 €

EXCLUSIVITÉ



SAINT-MICHEL-SUR MEURTHE

Maison individuelle de plain pied dans écrin de verdure à 5min de St-Dié comprenant : entrée, cuisine, salon-séjour avec accès terrasse de 90m², trois chambres, wc et salle de bain. Au sous-sol : garage 2VL, buanderie, cave et une pièce pouvant servir de chambre ou bureau. DPE VIERGE.

Prix : 167 115 €

«La cuisine c'est de l'amour!»

Restauratrice retraitée, experte au piano de cuisson, Jocelyne Thomann se régale de transmettre les ficelles de son art. Native de Bussang, elle passa toute son enfance dans sa commune natale, jusqu'au certificat d'études. Et ne cessa jamais d'épicer sa culture générale de lectures éclectiques.



Jamais la même recette !

Jocelyne Thomann n'avait pas atteint ses quatorze ans lorsqu'elle fut embauchée à la filature. Le textile des vallées vosgiennes souffrait déjà jusqu'à la corde. L'usine qui employait la jeune fille de 16 ans ferma ses portes. Les temps étaient rudes. Pour ses parents d'origines transalpines, il n'était pas un seul instant envisageable d'accepter l'inactivité. Le chef de famille exigea que sa fille aînée trouve sans tarder le moyen de gagner sa vie. Jocelyne prit la route de l'Alsace pour y travailler comme servante dans un petit hôtel-restaurant d'Orbey.

C'est là qu'elle fit connaissance du fils de la maison, Jean-Bertin Thomann, cuisinier de métier. Les deux tourtereaux convolèrent en justes noces. «*Sur le massif vosgien, le tourisme d'hiver n'existait pas encore. Il n'y avait donc pas assez de travail pour nous, alors nous partions comme saisonniers du côté des Alpes et nous revenions en été. Je n'avais que 23 ans lorsque nous avons repris l'affaire de mes beaux-parents, et nous étions déterminés à la faire prospérer.*»

Au fil des ans, les cigognes apportèrent trois beaux enfants. Il en fallut de la pugnacité et du courage pour mener de front une vie professionnelle sans concessions, sans perdre le sens de l'existence. Se retrousser les manches était de rigueur, les efforts payèrent. Le restaurant devint une adresse gastronomique, et le nombre de chambres passa de dix à vingt-cinq, étoilées. Patronne, Jocelyne Thomann n'oublia jamais qu'elle était passée par la case départ. «*La situation n'était pas simple, mais cela m'a beaucoup servi à comprendre notre douzaine d'employés, avec quelques-uns nous avons été collègues. Certains sont restés plus de 35 ans avec nous, et nous conservons des contacts.*»

Le moment de la retraite venu, le couple choisit de quitter son enseigne de la Croix d'Or pour Saint-Dié-des-Vosges, proche de l'Alsace. «*Dans notre restaurant, nous recevions des gens heureux de partager un repas, de dormir à l'hôtel... Lorsque je pris conscience que la vraie vie était autour*

de moi, ce fut un choc...» Qui connaît Jocelyne Thomann, son énergie débordante et sa bonne humeur naturelle, n'imagine pas un instant qu'elle demeure sans activités. Elle a rejoint l'association du Kemberg dont elle occupe toujours la vice-présidence. Et donne des cours de cuisine à plus d'une trentaine de personnes. «*J'aime faire la cuisine, j'aime les gens et j'aime les nourrir, mais j'aime inventer et arranger les recettes. Depuis 12 ans, je ne leur ai jamais proposé la même recette. La cuisine, c'est du partage, mais aussi de la modestie, et puis, pour tout vous dire, j'aime les gens qui m'aiment...*»

Les cigognes sont revenues pour cette fois apporter des petits-enfants. Entourés de leurs proches, parents et amis, Jocelyne et Jean-Bertin Thomann célébreront bientôt leurs 50 ans de mariage. Quand on vous le dit que la cuisine c'est de l'amour !

QUELQUES POINTS DE REPÈRE

14 ans : certificat d'études et début de la vie active

1967 : mariage avec Jean-Bertin Thomann

2004 : installation à Saint-Dié-des-Vosges

2005 : élue vice-présidente de l'association du Kemberg

2017 : noces d'or

